CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E2432** **VALABLE JUSQU'AU** **24/10/2027**

ÉDITÉ LE 29/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ABELLO BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/06/2007

Capital : 200 000

13 RUE DE METZ
34310 CAPESTANG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 73 B 11

Siret : 732 920 111 00042

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 16267 I

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 321080592000

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 321080592000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 67 93 36 63 **Fax :**

Portable : 0612779161

Responsabilité légale :
ABELLO ROLAND DIRECTEUR GÉNÉRAL / ABELLO GUILLAUME PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.abello.fr

E-mail : contact@abello.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 722 791 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	18	03/10/2023
2181	Restauration maçonnerie du patrimoine		16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/07/2026 14:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.